

=====

**SYNDICAT DES EAUX SMPAS**

=====

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

=====

Nombre de membres dont le Conseil doit être composé : 15  
Nombre de Conseillers en exercice : 15  
Nombre de Conseillers qui assistent à la séance : 14

Le vingt et un mars deux mille vingt-trois à dix-huit heures, le comité syndical, dûment convoqué, s'est réuni en son siège, sous la Présidence de Monsieur Gilles MAGNON, en séance ordinaire conformément aux articles L.2121-10 à L.2121-12 du code des collectivités territoriales

Date de convocation : 14 mars 2023

**MEMBRES TITULAIRES PRESENTS :** Jean-Philippe ROCHE, Julie MEURANT, Gilles MAGNON, Raymond MARION-FERRIER, Richard GUIELMINI, Fabien SYLVAIN, Sébastien CHOUPAS, Frédéric TRON, Philippe BERNA, Laurent SAYN, Hélène SYLVESTRE, Denis GAUDIN

**MEMBRES SUPPLEANTS PRESENTS :** André ODDON et Georges DUQUESNES

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Jean-Philippe ROCHE

**Objet : budget primitif 2023 provisoire – STEP**

**N°2023-03-21-09**

Monsieur le Président demande au conseil syndical de se prononcer sur le budget primitif 2023 du service « STEP » dans l'attente des dernières écritures comptables de la Trésorerie à savoir :

Dépenses et recettes de fonctionnement 1 808.60 €

Dépenses et recettes d'investissement 0 €

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	1 808.60 €	1 808.60 €
Section d'investissement	0 €	0 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 808.60 €</b>	<b>1 808.60 €</b>

Le conseil syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- Vu le projet de budget primitif 2023,
- Approuve le budget primitif 2023 provisoire arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.**

**Conforme au registre des délibérations,**

**Mirabel et Blacons, le 23 mars 2023**

**Le Président**

**Gilles MAGNON**

**Acte certifié exécutoire suite à la transmission en Préfecture le :**  
**et publication le :**

**Le Président,**

